

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N° 526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 776

présenté par

M. Fournier, M. Bayou, M. Thierry et Mme Laernoès

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport sur l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables, portant à la fois sur l'amélioration des technologies existantes et sur le développement de nouvelles sources.

Ce rapport évalue notamment la pertinence de mécanismes de soutien financiers et humains alloués aux projets de recherche et développement dans le domaine.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à remettre à l'agenda politique la question de l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables.

Dans ce projet de loi, les énergies renouvelables ne sont envisagées que sous l'angle de l'existant.

Le texte ne les évoque pas sous l'angle de l'innovation et risque ainsi de renforcer l'idée d'un immobilisme en la matière. Les énergies renouvelables sont pourtant propices à l'innovation, et la recherche et développement n'est pas en reste sur le sujet. Qu'il s'agisse d'explorer de nouvelles sources d'énergie (énergie marine, osmotique...), d'autres modes de pilotage ou de stockage, la réduction de leur impacts sur la biodiversité, le recyclage ou bien encore la recherche dans le champ des sciences humaines sur la désirabilité et la concertation, les pistes sont très nombreuses.

Les promoteurs du nucléaire ne manquent pas de mettre en évidence les innovations et les importants investissements que nous devrions engager pour faire progresser encore l'énergie fossile

ou la fusion. Le nucléaire est associé à modernité, alors que les énergies renouvelables risquent de n'être associées qu'au passé, et au débat "pour ou contre". Il faut que nous offrions une vision plus optimiste, plus dynamique de ces énergies, qui sont centrales dans la réussite de la transition écologique.